

res conditions pour que l'absorption soit rapide. Aussi peut-on dire que chez notre jeune homme, les accidents sont dus non-seulement à l'influence générale résultant de son état d'épuisement, mais encore à ce que chez lui l'absorption du poison a été plus rapide qu'elle ne l'avait jamais été.

Le traitement d'un malade comme le nôtre a été des plus simples : il nous a suffi du repos, d'une alimentation substantielle pour le mettre en état de quitter l'hôpital. Est-il guéri pour cela ? Evidemment non. Il est certain, en effet, que ses malaises, ses vertiges réapparaîtront à la première occasion, à moins qu'il ne renonce à son habitude vicieuse. Nous l'y avons vivement engagé, mais le fera-t-il ? Il n'y a malheureusement que trop lieu d'en douter.—*Médecin praticien.*

**Tentative d'empoisonnement par le pétrole.**—*Société médicale des hôpitaux.*—M. DUGUET. Le 8 mai, à 2 heures de l'après-midi, entra dans le service de M. Duguet une femme de 48 ans, lingère, alcoolique, hantée depuis longtemps par des idées de suicide et qui avait pris trois verres de pétrole à 11 heures du matin dans le but de s'empoisonner.

La malade fut déshabillée, couchée. On lui administra 2 grammes d'ipéca, à la suite duquel elle rendit des vomissements qui sentaient le pétrole. On lui fit prendre du lait ; elle le rendit avec du pétrole qui surnageait ; l'haloïne, les selles sentaient le pétrole.

Dans l'après-midi la malade rendit de l'urine qui se divisa en deux couches, l'une supérieure formée de pétrole, l'autre inférieure formée d'urine.

Pendant quatre jours on retrouva du pétrole dans l'urine. Ainsi le deuxième jour il y avait une couche de 5 centim. qui surnageait dans le bocal d'urine, le troisième une couche mince, le quatrième on ne trouvait qu'une odeur de pétrole, et le cinquième il n'y avait plus rien. En même temps que cette élimination du pétrole par le rein, il y avait quelques cylindres hyalins et cellules épithéliales dans l'urine, avec de l'albumine ; tous ces signes d'une irritation du rein disparurent en même temps que cessa l'élimination du pétrole.—*Journal des Sociétés scientifiques.*

**Empoisonnement d'un enfant par le lait de sa mère.**—M. BROUARDEL a relaté, à la *Société de médecine légale*, le fait suivant :

J'ai été consulté dernièrement, dit-il, sur la question de savoir si un enfant de 12 mois avait pu être empoisonné par le lait de sa mère, dans le cas où celle-ci aurait absorbé de l'arsenic. Voici, en quelques mots, l'affaire qui avait motivé cette consultation : un homme prévenu d'avoir fait des faux pour détourner les biens de sa femme et de sa belle-mère, était en même temps soupçonné d'avoir aussi causé la mort de son enfant, que sa mère nourrissait à cette époque. Cet enfant était mort avec des symptômes de cholérine quelques jours après que la mère avait elle-même présenté des accidents analogues : diarrhée, vomissements, etc. Comme on était dans la saison chaude, ces accidents n'avaient pas éveillé l'attention. C'est seulement à la suite d'une seconde attaque cholériforme survenue en novembre, à la fois chez la mère et la belle-mère, que le mari fut soupçonné. D'autre part, la femme prétendait avoir trouvé dans la poche de son mari une poudre blanche, qui n'était autre chose que de l'acide arsénieux.